

Cahier des Charges - Bénévole : Créateur de contenu, réseaux sociaux

1. Introduction

Dans le cadre de notre association, nous cherchons un bénévole compétent et créatif pour prendre en charge la création de contenu sur nos plateformes de médias sociaux, notamment Facebook, Instagram et LinkedIn. Ce cahier des charges vise à définir les responsabilités, les attentes et les compétences nécessaires pour ce rôle.

2. Objectifs

- Augmenter la visibilité de l'organisation sur les réseaux sociaux.
- Engager et fidéliser la communauté en ligne.
- Promouvoir nos activités, nos valeurs et nos initiatives à travers un contenu attractif et pertinent.

3- Titre du poste

Créateur de contenu – réseaux sociaux

4. Responsabilités

Le bénévole en création de contenu pour les réseaux sociaux sera responsable de :

- Concevoir et produire du contenu varié et de qualité pour Facebook, Instagram et LinkedIn.
- Créer des publications originales (texte, image, vidéo) en accord avec la ligne éditoriale de l'organisation.
- Planifier et organiser un calendrier éditorial en fonction des événements, des campagnes et des actualités.
- Assurer une présence régulière sur les différentes plateformes et interagir avec la communauté (réponses aux commentaires, messages privés, etc.).
- Suivre les tendances et les bonnes pratiques en matière de médias sociaux pour optimiser l'engagement et la portée du contenu.
- Collaborer avec les autres départements de l'organisation pour obtenir du contenu et des informations pertinentes.
- Suivre les statistiques et les indicateurs de performance pour évaluer l'efficacité des publications et proposer des améliorations.

Compétences Requises

Le candidat idéal devra posséder les compétences suivantes :

- Excellentes compétences en rédaction et en communication.

- Maîtrise des outils de création graphique et de montage vidéo.
- Connaissance approfondie des fonctionnalités et des algorithmes des plateformes sociales (Facebook, Instagram, LinkedIn).
- Capacité à travailler de manière autonome et à respecter les délais.
- Créativité et sens de l'esthétique pour produire un contenu visuellement attrayant.
- Compréhension des enjeux liés à la gestion de la réputation en ligne.
- Sensibilité aux valeurs et à la mission de l'organisation.

5. Horaires, disponibilité, durée de l'engagement

Le bénévolat en création de contenu pour les réseaux sociaux est un engagement flexible, mais nous demandons une disponibilité hebdomadaire régulière pour assurer une présence cohérente sur les plateformes. La durée minimale d'engagement est de 6 mois à 1 année minimum.

Personne de référence

- **Nom et fonction du responsable principal** : Marina Serra, assistante de direction
- **Coordonnées de contact** : mserra@insieme-ge.ch

6. Modalités Pratiques

- Le bénévole travaillera à distance, en utilisant ses propres outils et équipements.
- Des réunions périodiques pourront être organisées pour discuter des stratégies, des idées de contenu et des résultats.
- Tout le matériel créé dans le cadre de ce bénévolat restera la propriété de l'organisation.

7- Droits et devoirs

Droits du bénévole

- Recevoir les informations nécessaires à sa mission.
- Être respecté et considéré comme un membre essentiel de l'équipe.
- Accéder à un environnement de travail sécurisé et bien organisé.

Devoirs du bénévole

- Respecter les engagements pris vis-à-vis d'insieme-Genève.
- Suivre les consignes et respecter la charte d'insieme-Genève
- Agir avec bienveillance, professionnalisme et respect des autres.